EFFICIENCE
AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION PASSERELLES VERS L'EMPLOI

Siège social : 67 Rue du Commandant Bindel - 50300 AVRANCHES

Ce rapport contient 15 pages
Y compris cette page

SAS EFFICIENCE AUDIT
8 La Cour de Maine
35830 BETTON

MEMBRE INDEPENDANT FRANCEDEFI

EFFICIENCE AUDIT

ASSOCIATION PASSERELLES VERS L'EMPLOI

Siège social : 67 Rue du Commandant Bindel - 50300 AVRANCHES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de l'association PASSERELLES VERS L'EMPLOI,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION PASSERELLES VERS L'EMPLOI relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Betton, le 15 Juin 2023

Le Commissaire aux comptes

SAS EFFICIENCE AUDIT,
représentée par Mikaël LE BOHEC

4116 - P V E

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Déprec.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	525,60	525,60		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	24 783,91	4 783,90	20 000,01	20 000,01
Constructions	69 014,97	21 195,19	47 819,78	42 728,64
Installations techn., matériel et outil. ind.	43 519,67	37 733,93	5 785,74	6 868,92
Autres	185 694,34	120 495,27	65 199,07	27 563,89
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	150 150,00		150 150,00	150 150,00
Autres titres immobilisés				
Prêts	25 000,00		25 000,00	25 000,00
Autres	2 741,32		2 741,32	2 621,32
TOTAL (I)	**501 429,81**	**184 733,89**	**316 695,92**	**274 932,78**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	130 708,52		130 708,52	3 115,38
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	246 422,53		246 422,53	187 526,20
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	418 771,84		418 771,84	527 963,27
Charges constatées d'avance	4 567,89		4 567,89	1 256,08
TOTAL (II)	**800 470,78**		**800 470,78**	**719 860,93**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 301 900,59**	**184 733,89**	**1 117 166,70**	**994 793,71**

EFFICIENCE AUDIT Sté commissariat aux comptes

4116 - P V E

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	768 086,17	
Report à nouveau		617 886,11
Excédent ou déficit de l'exercice	100 668,64	150 200,06
Situation nette (sous total)	*868 754,81*	*768 086,17*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	19 228,85	19 712,18
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**887 983,66**	**787 798,35**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	600,00	3 999,88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 295,45	42 760,48
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	124 473,36	106 280,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		15 744,03
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	31 814,23	38 210,93
TOTAL (IV)	**229 183,04**	**206 995,36**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	**1 117 166,70**	**994 793,71**

EFFICIENCE AUDIT SAS Commissaires aux comptes

4116 - P V E

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	14 652,28	17 519,65
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	531 157,24	527 699,73
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	769 695,30	609 666,74
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 459,58	4 778,06
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	152,12	1 228,79
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 322 116,52**	**1 160 892,97**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	64 925,73	47 892,00
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	228 119,45	187 855,17
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	29 606,96	20 090,11
Salaires et traitements	789 913,31	642 820,99
Charges sociales	117 134,22	96 486,83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 411,04	18 899,86
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 231,50	2 251,35
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 254 342,21**	**1 016 296,31**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**67 774,31**	**144 596,66**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	2 001,93	823,06
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		13,80
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**2 001,93**	**836,86**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	**2 001,93**	**836,86**

EFFICIENCE AUDIT Sté commissariat aux comptes

4116 - P V E

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	**69 776,24**	**145 433,52**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 899,37	1 400,15
Sur opérations en capital	28 113,71	8 228,39
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**31 013,08**	**9 628,54**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	120,68	4 862,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**120,68**	**4 862,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**30 892,40**	**4 766,54**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**1 355 131,53**	**1 171 358,37**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**1 254 462,89**	**1 021 158,31**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**100 668,64**	**150 200,06**

EFFICIENCE AUDIT SRL commissaire aux comptes

- ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

LES RESULTATS COMPTABLES SONT PRESENTES AVEC L'APPLICATION DU PLAN COMPTABLE DES ASSOCIATIONS

Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	4 à 7 ans
- Matériels et outillages	3à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EFFICIENCE AUDIT Sté commissariat aux comptes

4116 - P V E

IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**526**		
CORPORELLES	Terrains	24 784		
	Constructions : Sur sol propre	53 931		
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.	5 164		9 919
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	41 462		2 058
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport	94 321		24 154
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	42 833		28 924
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**262 496**		**65 054**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	175 000		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	**175 000**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**438 021**		**65 054**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**526**	
CORPORELLES	Terrains			24 784	
	Constructions : Sur sol propre			53 931	
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons			15 084	
	Inst.tech., mat. outillage indus.			43 520	
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts, aménagts d.				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport		4 528	113 946	
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.			71 757	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		**4 528**	**323 022**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			175 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			**175 000**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**4 528**	**498 547**	

EFFICIENCE AUDIT SIA commissariat aux comptes

4116 - P V E

AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		526			526
TOTAL		**526**			**526**
Terrains		4 784			4 784
Constructions	Sur sol propre	13 814	3 630		17 443
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.	2 554	1 198		3 752
Inst. techniques matériel et outil. industriels		34 593	3 141		37 734
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	69 101	9 426	4 528	73 999
	Mat. bureau et informatique, mob.	40 489	6 017		46 506
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		**165 335**	**23 411**	**4 528**	**184 218**
TOTAL GENERAL		**165 860**	**23 411**	**4 528**	**184 743**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Constr. Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

EFFICIENCE AUDIT Sté commissariat aux comptes

4116 - P V E

ETAT DES CREANCES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		25 000		25 000
	Autres immobilisations financières		2 741		2 741
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		130 709	130 709	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	41	41	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		237 063	237 063	
	Charges constatées d'avance		4 568	4 568	
	TOTAUX		**400 121**	**372 380**	**27 741**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations



4116 - P V E

ETAT DES DETTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)	600	600		
Fournisseurs & comptes rattachés	72 295	72 295		
Personnel & comptes rattachés	70 884	70 884		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	53 015	53 015		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés	574	574		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 814	31 814		
TOTAUX	**229 183**	**229 183**		

Renvois			
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 500	
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés		

EFFICIENCE AUDIT Sté commissariat aux comptes

PROVISION POUR DEPART EN RETRAITE

La provision pour départ en retraite des salariés s'élève à 9 407.47 €. Elle n'est pas prise en compte dans les documents comptables

Elle est calculée en fontion :

= d'un départ à la retraite à 62 ans

= du salaire brut mensuel à la date de clôture de l'exercice

= du droit à indemnité compte tenu de l'ancienneté future à la date de départ en retraite

= de l'anciennté du salarié

= du taux de charges sociales

= de la probalité de présence du salarié au moment de son départ (80 %)

= de la probalité de survie du salarié à la date de son départ en retraite

EFFICIENCE AUDIT Sté commissariat aux comptes